

1 disposition des clients résidentiels, par la voie de divers canaux de communication et outils  
2 Web, des conseils sur des produits et gestes à poser pour économiser l'énergie et réduire  
3 leur facture. De plus, le Distributeur poursuit certaines interventions visant plus  
4 spécifiquement à soutenir les ménages à faible revenu en leur permettant de réduire leur  
5 consommation d'électricité.

6 Pour le marché d'affaires, il préconise une approche de sensibilisation aux bonnes pratiques  
7 en matière de conception de bâtiments et de systèmes industriels, de même qu'un  
8 accompagnement des clients dans leurs démarches de gestion de l'énergie. L'aide offerte  
9 dans le cadre de ces programmes permet une plus grande performance énergétique pour les  
10 secteurs manufacturier, agricole et institutionnel. Le Distributeur contribue ainsi, par ses  
11 programmes, à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises.

12 Enfin, le Distributeur entend poursuivre ses efforts en matière de gestion de demande en  
13 puissance, lesquels contribuent à l'équilibre de son bilan en puissance de l'hiver 2018-2019.

**Le Distributeur demande à la Régie d'approuver, pour l'année 2019, un budget de 101 M\$ pour les interventions en efficacité énergétique.**

## 6. TARIFS D'ÉLECTRICITÉ ET CONDITIONS DE SERVICE<sup>10</sup>

14 Pour les tarifs domestiques, le Distributeur poursuit l'implantation graduelle de la stratégie  
15 déjà reconnue par la Régie. Ainsi, la 1<sup>re</sup> tranche de consommation du tarif domestique D  
16 passera de 36 kWh/jour à 40 kWh/jour en 2019, soit la cible reconnue par la Régie. Cette  
17 consommation plus importante à prix plus bas contribuera à l'allègement de la facture des  
18 petits consommateurs, dont les ménages à faible revenu, qui utilisent l'électricité pour le  
19 chauffage de leur résidence. Le Distributeur propose, de plus, d'appliquer à ce tarif une  
20 hausse uniforme des prix de l'énergie pour tenir compte du contexte énergétique et de la  
21 position concurrentielle de l'électricité par rapport aux autres sources d'énergie. Par ailleurs,  
22 il est proposé de geler les prix d'énergie du tarif biénergie DT de manière à poursuivre la  
23 bonification des économies réalisées par les clients et ainsi ralentir l'effritement du parc  
24 biénergie résidentiel.

25 Quant aux tarifs généraux, l'approche préconisée depuis quelques années consiste à  
26 appliquer une hausse moindre au tarif M en contrepartie d'une hausse un peu plus  
27 importante que la hausse moyenne aux tarifs G et LG. Cette stratégie permet d'alléger la  
28 pression sur les petites et moyennes entreprises et de mieux équilibrer les structures  
29 tarifaires.

<sup>10</sup> Voir les pièces HQD-13, document 1 et HQD-14, document 1.